



Village de Pointe-Fortune

CONVOCAATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil qui se tiendra par téléconférence et à huis clos, LE LUNDI 4 JANVIER 2021, à 19h30 heures.


TOUTES QUESTIONS DE CITOYENS PEUVENT ÊTRE SOUMISES AU CONSEIL VIA L'ADRESSE : municipale@pointefortune.ca.
LES QUESTIONS RECUES AVANT LA PRÉSENTE RÉUNION SERONT SOUMISES AU CONSEIL DURANT LA PÉRIODE DE QUESTIONS. LES RÉPONSES POURRONT ÊTRE ADRESSÉES DIRECTEMENT À LA PERSONNE AVANT SOUMIS LA QUESTION ET/OU NOTÉES IMMÉDIATEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE QUI SERA PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET MUNICIPAL DANS LES JOURS SUIVANTS CETTE DERNIÈRE.

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Tenue de la réunion via téléconférence.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2021 du 15 décembre 2020.
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2020.
6. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
7. Adoption du règlement numéro 384-2021 concernant le taux de la taxe foncière générale et autres taxes pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021.
8. Adoption du règlement numéro 385-2021 concernant l'autorisation au secrétaire-trésorier de payer les dépenses incompressibles en 2021.
9. Adoption du règlement 386-2021 concernant la collecte et le transport des matières recyclables, non recyclables, les résidus alimentaires, les résidus volumineux et les déchets domestiques dangereux (DDD), modifiant le règlement numéro 373-2019 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables.
10. Période de questions.
11. Libération des retenues de 5% pour les travaux de resurfçage d'une partie de la montée Inter-Provinciale et de la rue Charette.
12. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 31 décembre 2020.
13. Approbation des conditions de travail des employés municipaux pour 2021.
14. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 4 janvier 2021.
15. Renouvellement de l'offre de service en Sécurité Civile avec la ville de Rigaud.
16. Délégation d'autorité pour la signature des chèques et documents pour la Municipalité.
17. Autres :
18. Période de questions.
19. Levée de la séance.

17 décembre 2020


Jean-Charles Filion, directeur général